VILLE DU PORT



Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents	: 26
Nombre de représentés	: 10
Nombre de votants	: 36

OBJET

Affaire n°2016-115

ATTRIBUTION DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUX ASSOCIATIONS

ANNEE 2016

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 25 juillet 2016 et affichée le 25 juillet 2016.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 0 9 AGUT 2016

LE MAIRE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 2 AOÛT 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi 2 août, le Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents: M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1ère adjointe, Mme Dalila Mahé 2ème adjointe, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint, Mme Cala M'Rhéhouri 7ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint, M. Sergio Erapa 11ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés: Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe (par M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint (par M. Jean-Bernard Gaillac), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), Mme Sonia Bitaut (par Mme Brigitte Laurestant), M. Alain Iafar (par M. Brandon Incana), Mme Karine Mounien (par M. Sergio Erapa), Mme Catherine Gossard (par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Karine Infante), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Wilfrid Cerveaux), Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

<u>Départ (s) en cours de séance</u> : Mme Cala M'Rhéhouri à 17h58.

<u>Absent (s)</u>: M. Hary Auber, Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

Olivier HOARAU

ATTRIBUTION DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2015-139 du Conseil municipal du 3 novembre 2015,

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et affaires générales » et « Politique culturelle – Sportive et Petite Enfance » en date du 19 juillet 2016,

Vu le rapport présenté en séance du 2 août 2016 relatif à l'attribution des subventions complémentaires aux associations au titre de l'exercice 2016,

M. Faustin Galaor ne prend pas part au vote.

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'attribution des subventions, en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2016 aux associations et aux établissements publics selon le tableau cidessous :

Associations	Attribution de subvention en avril 2016 en fonctionnement	Demande nouvelle et/ou complémentaire	Attribution nouvelle et/ou complémentaire en fonctionnement	Attribution nouvelle et/ou complémentaire en investissement
Base Nautique des Mascareignes	147 700 €	125 000 €	125 000 €	
USPG SA	39 000 €	20 000 €	10 000 €	8 000 €
USPG Athlétisme	3 000 €	3 000 €	1 500 €	
Port Hand-Ball Club	1 500 €	10 000 €	5 000 €	
Village Titan centre culturel	480 000 €	14 000 €	10 000 €	
OPIAPA	30 000 €	18 000 €	18 000 €	
KOP Portois		5 000 €	5 000 €	
Volley Ball Club Portois		1 500 €	1 500 €	
Konpani Ibao.		20 000 €	20 000 €	15 000 €

Article 2: d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

Divier HOARAU

ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2016

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions à des associations dans le cadre de la campagne associative 2016 en complément des dotations allouées en avril dernier (affaire n°2016-036).

Depuis 2015, la Ville du Port s'est engagée dans une démarche volontariste de structuration et de redynamisation des relations avec les associations. Elle entend ainsi renforcer l'accompagnement de l'action associative et l'élargissement de l'assiette des bénéficiaires.

Des demandes de subventions pour des actions nouvelles et/ou complémentaires ont été présentées au deuxième trimestre 2016 par des associations.

Vu leur intérêt et leur adéquation avec les orientations stratégiques de la ville, il est proposé au conseil municipal de les accompagner et de valider l'attribution de subventions nouvelles et/ou complémentaires au titre de la campagne associative 2016, dans la limite de l'enveloppe financière validée au budget primitif, comme suit :

Associations	Attribution de subvention en avril 2016 en fonctionnement	Demande nouvelle et/ou complémentaire	Attribution nouvelle et/ou complémentaire en fonctionnement	Attribution nouvelle et/ou complémentaire en investissement
Base Nautique des Mascareignes	147 700 €	125 000 €	125 000 €	3
USPG SA	39 000 €	20 000 €	10 000 €	8 000 €
USPG Athlétisme	3 000 €	3 000 €	1 500 €	
Port Hand-Ball Club	1 500 €	10 000 €	5 000 €	
Village Titan centre culturel	480 000 €	14 000 €	10 000 €	
OPIAPA	30 000 €	18 000 €	18 000 €	
KOP Portois		5 000 €	5 000 €	
Volley Ball Club Portois		1 500 €	1 500 €	
Konpani Ibao.		20 000 €	20 000 €	15 000 €

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'attribution des subventions, en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2016 aux associations selon le tableau ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

Affaire suivie par la Direction de l'Epanouissement Humain - Service Vie Associative et Animation

